

Délibération n° 20260025

Nombre de Membres

Afférents au Conseil	En exercice	Ayant pris part à la délibération
15	15	15
Voix Pour	Voix Contre	Abstention (s)
15	0	0

Date de convocation
26 mars 2026

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le 01/04/2026
ID : 081-218103158-20260401-D_2026_0025-DE

Département
Arrondissement
Commune de VIELMUR SUR AGOUT

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de VIELMUR SUR AGOUT**

Séance du 1er Avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Vielmur sur Agout, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain Milhau, Maire.

Présents : Julie Argoud, Christine Duthoit, Alain Gayraud, Karine Françon, Aurélie Jasottes, Mathieu Laffond, Corine Lafon, Laurent Levesque, Yolande Magnabal, Jean-Laurent Marmoiton, Yannick Michel, Olivier Peyre, Céline Polo, Jonathan Terme.

Absents :

Secrétaire de séance : Matthieu Laffond

Objet : Choix des représentants municipaux au Conseil d'Ecole

Monsieur le Maire indique que le règlement intérieur de l'école publique « Robert Clarenc » stipule que la commune est représentée aux Conseils d'Ecole par deux élus.

Il propose, donc, de désigner les deux élus qui assisteront aux différents Conseils d'Ecole.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Désigne pour représenter la commune au sein du Conseil d'Ecole :

- Aurélie Jasottes
- Jean-Laurent Marmoiton

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre suivent les signatures,

Pour copie conforme, Mairie de Vielmur sur Agout, le 1er avril 2026

Le Secrétaire de séance,
Matthieu Laffond

Le Maire,
Alain Milhau

